



NOTA: Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan, en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres, que les équipements sanitaires et électriques. Les retombées, faux plafonds sont figurés à titre indicatif. Les hauteurs et les surfaces sous plafond indiquées sont approximatives. Le positionnement des meubles de cuisine et des appareils électroménagers est indicatif. Les soffites ou faux-plafonds ne sont pas représentés sur le plan. Ils seront réalisés pour le passage de la VMC.